

Compte rendu du conseil d'école du 26 mars 2015

Présents :

Représentants parents élèves : Christophe Murru, Jérémy Souloumiac, Olivier Clément, Mélody Meyer

Mairie : M. Maunier (Elu), Mmes Thiabaud (directrice générale des services), Daffos (coordinatrice enfance jeunesse), Sandrine et Nadège (ATSEM)

Education Nationale : Mmes Dugat, Maligner, Roussel, Sappa et Moret (directrice)

Hygiène et sécurité

La commission de sécurité est passée le 18/12/14 et a émis un avis favorable. Des installations ne sont toujours pas aux normes (multiprises/volets roulants dans la salle de repos/fixation des productions au plafond). La mairie va intervenir pour se mettre en conformité.

L'exercice feu n'a pas pu être réalisé cette semaine et est reporté.

Effectifs

L'année prochaine 36 élèves quitteront l'école. A ce jour, 29 inscriptions en PS sont recensées. Pour ne pas risquer une nouvelle fermeture de classe et garantir le maintien d'un enseignant permanent, il serait nécessaire d'augmenter encore les effectifs de PS d'ici septembre.

Budget Ecole/Mairie + travaux

Mme Moret demande le rétablissement du budget pour 5 classes (7500€). Un différent existe également sur l'affectation d'un budget d'investissement, notamment pour des jeux de cour. Des propositions sont en cours d'examen.

L'accès au jardin a été remis en état, en attente des travaux de terrassement à venir. Dès lors le projet environnemental/jardin pédagogique pourra être initié. L'école souhaiterait disposer d'un composteur => la demande doit être faite auprès de la CPA qui a une opération de ce type en cours.

L'Upep a renouvelé sa demande de trottoir du cours A. Laurent jusqu'à l'école, ceci afin d'être cohérent avec le projet "marchons vers l'école".

Les enseignantes demandent le nettoyage des 2 bouches d'égout et internet dans les classes.

Budget bureau : 320 €

Fournitures garderie : 150 €

Sorties : 2000 €

Activités et projets d'école

- Atelier musical : toujours mardi matin

- Le projet sur les sens (langage/écoute/geste) est reconduit. La sortie au musée qui n'a pas pu être réalisée l'année dernière est prévue cette année avec les GS au Palais Longchamps et au Fort St Jean/MUCEM.

- Sortie au parc animalier de Flassans (83) pour les PS/MS.

- Un projet sur les mathématiques est en réflexion.

- Marchons vers l'école : Les premières dates ont été fixées et tous les parcours sont pourvus d'accompagnateurs. 2X par semaine le mercredi et vendredi. L'Upep tiendra chaque fois que c'est possible un stand d'information.
- Intervention de la diététicienne le 18/05 autour de l'équilibre alimentaire.

Evenements festifs

Carnaval sur le thème des 5 continents => 17/04/15. Défilé le matin avec la crèche de Peynier. Retour à l'école puis accueil des élémentaire qui viennent chanter pour finir avec un spectacle de magie de 14h à 15h.

Spectacle de fin d'année : commun aux 2 écoles : 16/06. Démarrage à 16h. L'Upep cette année ne tiendra pas de buvette, les conditions n'étant pas optimales pour une bonne organisation. Un moment festif et familial sera proposé par ailleurs par l'association aux familles.

Kermesse : 26/06/15.

Rythmes scolaires

Quelques absences régulières sont observées le mercredi matin. C'est un handicap dans la continuité des apprentissages. L'obligation d'assiduité est rappelée et les parents doivent être conscients qu'ils s'exposent à un signalement auprès de l'Inspection Académique pouvant entraîner suspension des allocations familiales. Les enseignants observent une plus grande fatigue des enfants à partir du vendredi.

NAP

Constat d'amélioration dans l'organisation et la qualité des animations proposées. Les enseignantes estiment avoir déployé tous les moyens pour un bon déroulement des activités (prêt de salle, de matériel, échanges, etc...). Mme Moret rappelle le champs de compétence de chacun des acteurs éducatifs (école/loisirs/famille) et tient à ne pas mélanger les choses. La mairie et l'Upep rappelle l'objectif de continuité éducative dans la circulaire ministérielle, qui doit s'entendre en respect des prérogatives de chacun.

Divers

L'Upep demande à disposer des adresses mails des parents ayant donné l'autorisation de les transmettre en début d'année.

Séance levée à 20h.